# OAP n°2
# RESTRUCTURATION DU SECTEUR GARE RER / PÔLE D'ÉCHANGE TRAM-TRAIN

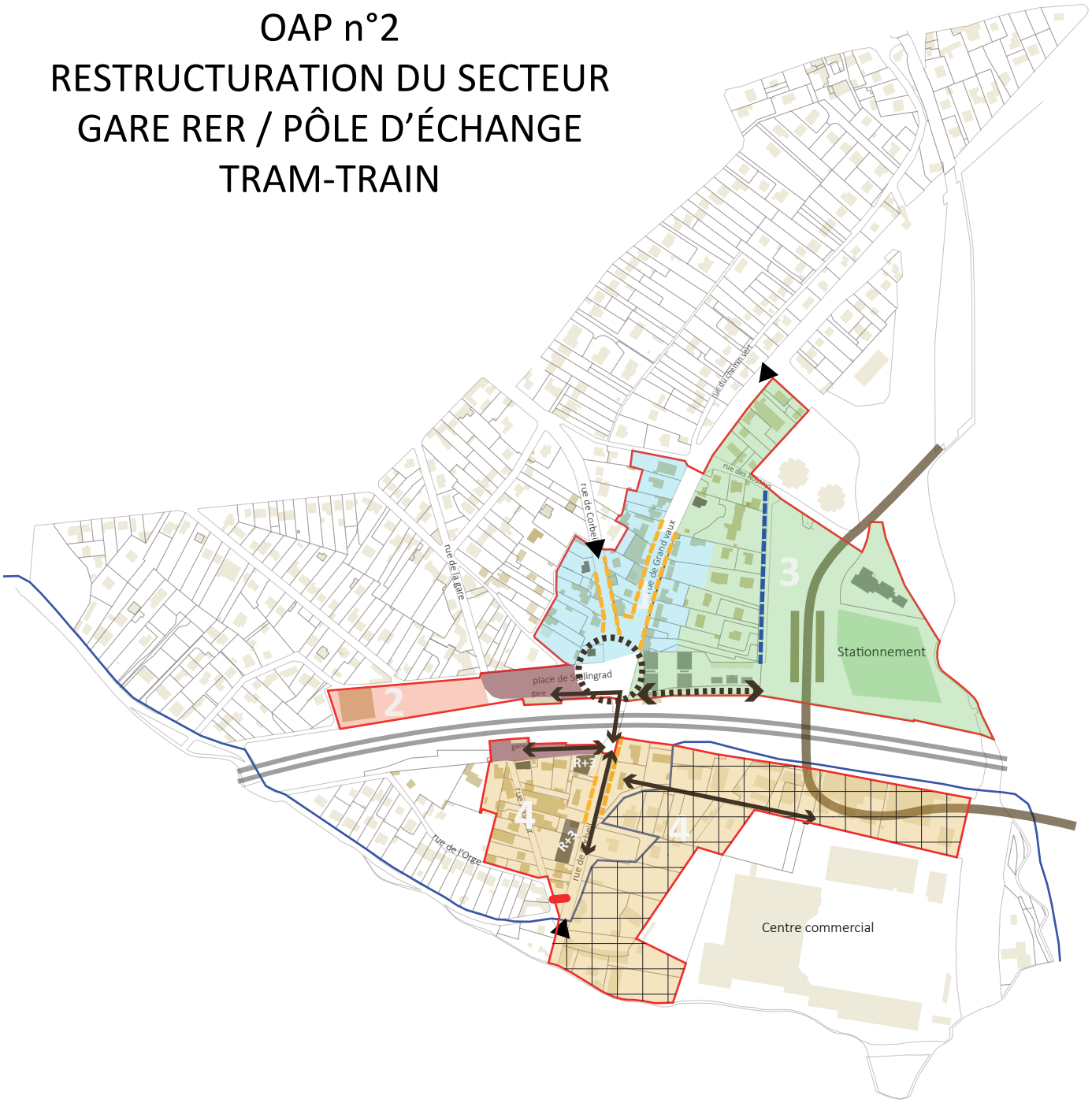


**ZONES DE PROJETS**

- périmètre de l'OAP
- Ilot 1 - Parvis de la gare: immeubles collectifs résidentiels hauteur R+3 max
- Front bâti d'une hauteur R+2/R+3 résidentiel
- Ilot 2 - Nouveau quartier de la gare: immeubles collectifs sociaux et bureaux hauteur R+3 maximum
- Ilot 3 - Parvis Tram Express Sud: immeubles collectifs R+3 résidentiel/activités/commerces
- Ilot 4 - Entrée de Gare sud : petits collectifs ou pavillonnaire
- Front bâti continu R+3 avec possibilité RDC activités/commerces
- Immeubles à conserver

**VALORISATION DE LA VOIRIE**

- Matérialiser l'entrée du secteur gare
- Aménager une façade remarquable en entrée sud
- Parvis de la gare à réaménager
- Aménager l'interface entre la gare RER et le Tram Express Sud
- Carrefour à aménager
- Création circulation douce piétonne

**SERVITUDES**

- Limites de la zone inondable
- Projet Tram-Train + gare
- Zone non constructible pour l'habitat